

# SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL MARDI, 10 SEPTEMBRE 2024 À 19 H

## **ORDRE DU JOUR**

Signature du livre d'or – René Cournoyer (athlète olympique repentignois)

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM PAR LE GREFFIER
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3. PÉRIODE DE QUESTIONS DESTINÉE AU PUBLIC
- ADOPTION PROCÈS-VERBAL DU 13 AOÛT 2024
- 5. DÉPÔT DE DIVERS DOCUMENTS
  - CE 2024-07-03 Procès-verbal p. 142 à 154;
  - CE 2024-07-17 Procès-verbal p. 155 à 163;
  - EMPR-652 certificat du greffier registre 19 au 23 août 2024;
  - CE 2024-08-07 Procès-verbal p. 164 à 180;
  - CE 2024-08-22 Procès-verbal p. 181 à 188.

## 6. DOSSIERS D'URBANISME

- 6.1 DM Dérogation Mineure
  - 6.1.1 DM RécréoNature Repentigny Île Annexe lot 1 750 517 2024-0448 (UDD-MB)
- 6.2 DM et PIIA Dérogation Mineure et Plan d'Implantation et d'Intégration Architecturale
- 6.3 PIIA Plan d'Implantation et d'Intégration Architecturale
  - 6.3.1 PIIA Construction Steve Baron / Nathalie St-Martin Architecture 64, rue Paul-Valéry lot 3 746 401 2024-0444 (UDD-MB)
  - 6.3.2 PIIA Hôpital Vétérinaire Le Gardeur / Azimut Architecture 413, rue Saint-Paul lot 2 102 249 2024-0442 (UDD-MB)
  - 6.3.3 PIIA AMNC (Mécanique Industrielle) / Asselin Architecture 345-A, rue Marion lots 6 314 213 et 2 102 607 2024-0446 (UDD-MB)
  - 6.3.4 PIIA LR-TEK Machinery / EPA Architecture 21, rue de Lyon lots de 5 043 057 à 5 043 060 2024-0447 (UDD-MB)
  - 6.3.5 PIIA M. Louis-Georges Morneau / La Cabane Design et Architecture 27, rue Vaucluse lot 2 185 072 2024-0440 (UDD-MB)
  - 6.3.6 PIIA M. Sacha Lemay / La Cabane Design et Architecture 408, boulevard de L'Assomption lot 2 147 825 2024-0451 (UDD-MB)
  - 6.3.7 PIIA 9049 1689 QUEBEC INC. / André Léonard Architecte 466, rue Bourque lot 2 799 704 2024-0450 (UDD-MB)
  - 6.3.8 PIIA IGA / Neuf Architectes 315, rue Valmont lot 4 597 780 2024-0441 (UDD-MB)
  - 6.3.9 PIIA M. Marie-Louis Lemieux / Un Architecture 362-364, rue du Village lot 2 097 377 2024-0439 (UDD-MB)
  - 6.3.10 PIIA Hans Alder Électrique / Telus Génie-Immeubles 310, rue Saint-Paul lot 2 444 126 2024-0443 (UDD-MB)
  - 6.3.11 PIIA Casa Grecque / Vision DEL 10, rue Notre-Dame lot 1 754 077 2024-0445 (UDD-MB)
  - 6.3.12 PIIA Corbeil Électroménagers / Riell Solutions 86, boulevard Brien lot 2 923 317 2024-0449 (UDD-MB)
- 6.4 PPCMOI Projet Particulier de Construction, de Modification et d'Occupation d'un Immeuble



#### 7. AFFAIRES COURANTES

- 7.1 Modification aux mandats de la Commission mobilité et transport en commun 2024-0385 (MAI-SD)
- 7.2 Adoption de la Politique des saines habitudes de vie 2024-0119 (SVC-FB)
- 7.3 Projet de regroupement des Offices municipaux d'Habitation de Mirabel, Lanaudière Sud et Thérèse-De Blainville 2024-0420 (DG-AB)
- 7.4 2024-SP-195 Octroi de contrat Achat d'un camion 12 roues, neuf pour le secteur voirie/réseaux des travaux publics 2024-0432 (TP-AB)
- 7.5 Entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide intermunicipale en matière de sécurité civile avec la Ville de Terrebonne 2024-0408 (INC-FD)
- 7.6 2024-RG-226 Octroi de contrat pour l'achat d'un camion électrique via le regroupement d'achat de l'UMQ 2024-0470 (FIN-DB)
- 7.7 2024-GG-230 Mesures d'urgence Contrat pour l'enlèvement, le transport et la disposition des résidus suite aux pluies diluviennes du 9 août 2024 2024-0474 (FIN-DB)
- 7.8 Report de dépôt du rôle triennal 2025-2026-2027 à une date limite du 1<sup>er</sup> novembre 2024 2024-0477 (FIN-MCS)
- 8. SÉCURITÉ URBAINE
- 9. GESTION DU CAPITAL HUMAIN (RH)

#### 10. RÈGLEMENTS

- 10.1 Avis de motion et présentation des projets de règlements
  - 10.1.1 78-29 Règlement modifiant le règlement numéro 78 décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Ville de Repentigny
- 10.2 Premier projet
- 10.3 Second projet
- 10.4 Adoption
  - 10.4.1 580-1 Règlement amendant le Règlement concernant la constitution de commissions du conseil municipal
  - 10.4.2 582-2 Règlement modifiant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Repentigny afin d'ajouter aux valeurs de l'organisation le respect du cadre d'Équité, Diversité et Inclusion (EDI)
  - 10.4.3 583-2 Règlement modifiant le Règlement sur le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Repentigny afin d'ajouter aux valeurs de l'organisation le respect du cadre d'Équité, Diversité et Inclusion (EDI)
  - 10.4.4 584-2 Règlement modifiant le Code d'éthique et de déontologie pour le personnel de cabinet de la Ville de Repentigny afin d'ajouter aux valeurs de l'organisation le respect du cadre d'Équité, Diversité et Inclusion (EDI)
  - 10.4.5 654 Règlement concernant l'amélioration ou la réfection de chaussées et voies publiques, la construction ou le prolongement de voies de circulation active et d'installation d'éclairage et une dépense et un emprunt d'un montant de 1 600 000 \$ à ces fins
  - 10.4.6 655 Règlement décrétant des dépenses en immobilisation relatives à la réfection de chaussées et d'égout sur le boulevard Basile-Routhier (entre Valmont et Lisbonne) et la rue Borduas et une dépense et un emprunt d'un montant de 4 200 000 \$ à ces fins
  - 10.4.7 656 Règlement décrétant des dépenses en immobilisation relatives à la réfection des infrastructures de la rue Notre-Dame, entre le boulevard Richelieu et la rue Joffre, et une dépense et un emprunt d'un montant de 10 500 000 \$ à ces fins
  - 10.4.8 657 Règlement décrétant des dépenses en immobilisation relatives à la réfection des infrastructures de la rue Clémenceau et de la rue Payette (entre Diane et Lacombe) et une dépense et un emprunt d'un montant de 9 300 000 \$ à ces fins



- 10.4.9 658 Règlement décrétant des dépenses en immobilisation relatives à la réhabilitation de l'aqueduc sur les rues Louis-Joseph-Pigeon et Jacques-Cartier et une dépense et un emprunt d'un montant de 1 400 000 \$ à ces fins
- 10.4.10 659 Règlement décrétant des dépenses en immobilisation relatives à la mise à niveau des usines d'eau potable, des eaux usées et des étangs aérés et une dépense et un emprunt d'un montant de 11 500 000 \$ à ces fins
- 10.4.11 660 Règlement décrétant des dépenses en immobilisation relatives à la réfection et l'amélioration d'immeubles pour une dépense et un emprunt de 4 400 000 \$ à ces fins
- 10.4.12 661 Règlement décrétant des dépenses relatives à des travaux d'aménagement, l'acquisition et l'installation d'équipements dans les parcs de la ville pour une dépense et un emprunt de 3 590 000 \$ à ces fins
- 10.4.13 662 Règlement décrétant des dépenses en immobilisation en matière de technologies de l'information pour une dépense et un emprunt de 1 714 000 \$ à ces fins
- 10.4.14 1176-2 Règlement amendant le règlement numéro 1176 concernant les modalités de dépôt d'une demande de révision de l'évaluation foncière à l'organisme responsable de l'évaluation
- 10.5 Modification de règlement par résolution
- 10.6 Avis d'intention et contrôle intérimaire
- 11. INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL
- 12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Donné à Repentigny, ce 6e jour du mois de septembre 2024.

Marc Giard

Me Marc Giard, greffier